

momentanée du pouvoir absolu peuvent retarder ces conséquences, mais elles sont inévitables.

Naturellement Feller a une prédilection particulière pour les souverains qui s'étaient considérés comme champions du catholicisme et qui, pour cette raison, avaient généralement mauvaise presse à son époque : Charles-Quint, Philippe II, Ferdinand II etc. Par contre, il cherche des vices à tous les monarques dont Voltaire et ses disciples avaient parlé en termes élogieux : Trajan n'est qu'un conquérant sauvage et un persécuteur brutal des chrétiens, Guillaume d'Orange est un rebelle et un démagogue etc. On voit que la plupart de ses jugements sur des personnages historiques sont inspirées par un point de vue étroit. Avant les réformes de Joseph II, Feller faisait souvent l'éloge de la Maison d'Autriche, principalement en raison de son attitude pendant la Réforme ; plus tard, il reprochait à Marie-Thérèse de s'être souvent laissé tromper par des ministres gagnés aux idées nouvelles. Il a beaucoup de sympathies pour FRÉDÉRIC DE PRUSSE dont il cite à plusieurs reprises des traits marquant sa sympathie à l'égard des catholiques, mais il lui reproche d'avoir mis en pratique des principes de Machiavel qu'il avait réfutés sur le papier. Aux yeux de Feller, le modèle d'un bon souverain chrétien fut STANISLAS LECZYNSKI dont le gouvernement patriarcal qu'il exerçait sur les Lorrains lui semble un idéal politique.

On sait que le 18^e siècle avait la manie d'une philanthropie plutôt vague et douceuse, d'un amour sentimental de l'humanité en général qui n'aboutissait guère à des conclusions d'ordre pratique. L'Abbé de Saint-Pierre qui avait publié en 177 un traité sur la paix perpétuelle et générale qui ne manque pas d'une certaine actualité n'est aux yeux de Feller qu'un rêveur qui cherchait et affectait l'originalité.

A son avis, un perturbateur de la paix européenne ne peut être mis au ban par une diète ou conférence des autres États, puisque tout prince guerrier aura toujours les moyens de gagner quelques alliés par des avantages réels ou fictifs.

A Sonnenfels, fils d'un rabbin morave qui avait écrit pour une réforme du droit pénal par la suppression de la *torture*, Feller objecte que les juges perdraient de cette façon un moyen important pour lutter contre les ennemis de la société. L'usage de la torture a ses inconvénients, mais les meilleures institutions ne sont pas à l'abri des abus, sans qu'il y ait toujours des raisons suffisantes pour les supprimer purement et simplement. « Il ne faut pas s'attacher à voir si tel usage est sans quelque mauvais effet, mais à mesurer ces effets sur la nécessité et l'utilité de la chose. » Chacun est intéressé à la conservation de l'ordre social dans l'Etat, chacun doit prendre sur lui les risques qu'entraîne cette condition primordiale de la valeur de l'existence humaine. La campagne contre la torture est déplacée, tant que cette mesure n'est employée que dans des cas où il ne manque que la connaissance de complices et l'aveu du coupable « pour absoudre l'équité des juges aux yeux de la multitude. »

Les raisons avec lesquelles Feller combat les théories de l'Italien Beccaria qui avait voulu remplacer la *peine de mort* par la détention perpétuelle sont un peu singulières, mais nettement tirées de la pratique : la naissance ou le couronnement d'un prince, un événement heureux quel-